



Le baromètre du plan de relance en Normandie

au 1er mars 2021



Ma Prime Rénov

8 352 dossiers acceptés

MaPrimeRénov' permet de financer les dépenses engagées pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Bonus écologique et primes à la conversion versés

10 893 versements

Le bonus écologique est une aide de l'État attribuée lors de l'achat ou de la location d'un véhicule neuf émettant peu de CO2. Il peut s'agir d'un véhicule électrique, hydrogène ou hybride rechargeable.



Entreprises accompagnées dans leurs projets d'investissements

69 entreprises

Subventions attribuées : 55,2 M€

Avances remboursables accordées : 37,9 M€

Le plan de relance soutient les entreprises industrielles dans leurs projets de relocalisation, modernisation et développement au travers d'appels à projets sectoriels et de mesures de soutien à l'investissement.

Bâtiments de l'État retenus pour faire l'objet d'une rénovation énergétique

209 bâtiments

Montant de travaux : 77 M€

Les entreprises normandes bénéficieront de ces commandes visant des projets de rénovation de bâtiments publics. Ainsi ce sont des bâtiments universitaires, des logements étudiants, des écoles, des tribunaux, des commissariats, des établissements culturels, des préfectures, des centres des finances publiques, etc... qui seront réhabilités.



Embauche des jeunes

14 864 aides

Depuis le 1er août 2020 et jusqu'au 31 mars 2021, les employeurs peuvent bénéficier d'une aide d'un montant pouvant s'élever jusqu'à 4 000 € pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans.

Contrats d'apprentissage ayant bénéficié de l'aide exceptionnelle

17 483 contrats

Les entreprises qui embauchent un apprenti peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle si elles recrutent un salarié en contrat d'apprentissage, préparant un diplôme jusqu'au niveau master.

